LILLE

M. Jean Théry est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Le *Journal Officiel* du 25 décembre annonce la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Jean Théry, industriel à Lille, fils de Mᵉ Louis Théry, avocat, avec la citation suivante :

Théry (Jean-Paul), lieutenant au 32e régiment d'aviation; 8 ans de services, 3 campagnes. Titres exceptionnels : beaux services de guerre. A accompli quatre périodes d'entraînement aérien volontaires. A été cité.

M. Jean Théry est l'un des inculpés de la fameuse affaire de contrebande d'armes de Baisieux, dont nos lecteurs se souviennent. M. Jean Théry, qui fit magnifiquement son devoir pendant la guerre, a été cité quatre fois à l'ordre de l'armée pour son sang-froid et son héroïsme.

On cite de lui le trait suivant :

Etant observateur pendant la campagne, M. Jean Théry survolait un jour les lignes ennemies, quand un éclat d'obus tua son pilote. Sans perdre son sang-froid, l'héroïque aviateur, blessé lui-même, saisit les commandes et, sans cesser de communiquer par T.S.F. avec l'artillerie, il poursuivit sa mission, puis quand celle-ci fut accomplie, il ramena son appareil dans nos lignes.

A LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD. — La Commission historique du Nord s'est réunie à la Préfecture, sous la présidence de M. de Saint-Léger. M. Henri Boulanger a repris devant ses collègues la question du siège de Lille en 1667. Il a présenté un « Journal du siège », retrouvé dans les papiers de Gilles Tesson, et resté en partie inédite. En même temps, il a communiqué un plan de Lille très peu connu, conservé aux archives du Génie à Paris, et qui montre le dispositif du plan d'attaque français.

Continuant son étude des procès criminels évoqués devant le Magistrat de Lille, du XVIe au XVIIIe siècle, M. Paul Denis du Péage a donné le récit de l'assassinat du célèbre architecte lillois, Michel-Joseph Lequeux, commis le 15 avril 1786.

M. F. Beaucamp a donné connaissance, en fin de séance, de son rapport sur la découverte archéologique de Comines. Il a montré quel intérêt considérable offrait cette découverte pour l'histoire de la polychromie funéraire en Flandre au XVe siècle.

POUR VOS MEUBLES
Téléphone 42.58 VOYEZ Livraison par auto.
MOUTON-BYGODT
48, Rue des Tanneurs - LILLE
(Maison de confiance fondée en 1840) 14081

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On nous annonce les fiançailles de M. André Delespierre avec Mlle Madeleine Gabert.

MARIAGES.

— Mardi, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de M. Etienne Flipo, fils de M. Romain Flipo, industriel, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, et de Madame, née Leclercq, avec Mlle Ghislaine Motte, fille de M. Paul Motte, industriel, et de Madame, née Van Haw.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Joseph Flipo, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, cousin du marié. Le R.P. Dassonville a reçu le consentement et a adressé aux jeunes époux une délicate allocution.

Les témoins étaient MM. Michel Flipo et Gérard Motte, frères des mariés.

Dans les stalles, on notait : Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Varasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; Monquet, pro-doyen de Notre-Dame; MM. les abbés Dethoor, curé de Saint-Jacques; Billaud, curé de Saint-Jean-Baptiste; Castelnot, curé de Saint-Joseph; Piettre, directeur de l'Ecole Industrielle et Commerciale; G. Delattre, directeur des Œuvres eucharistiques; Duquennoy, directeur des Ecoles libres; Croin, aumônier de Notre-Dame du Sacré-Cœur; Vernier, vice-doyen de La Madeleine; P. Bernard, directeur au Grand Séminaire; J. Bernard, vicaire à Bondues.

La Chorale paroissiale a exécuté les chants sous la direction de M. Ch. Wattinne. M. Diérickx tenait les orgues.

— Lundi prochain, 4 janvier, aura lieu à l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mariage de Mlle Germaine Cavrois, fille de M. et Mme A. Cavrois-Lagache, avec M. Jean Lemaire, fils de M. et Mme Henri Lemaire-Deleruc.

BIJOUX FIX
LE DOUBLÉ LE PLUS RICHE EN OR
RACHETÉ 2 FR 50 LE GRAMME
APRÈS USAGE

NORD

La tragique méprise de Waziers

Mort de la victime

Nous avons relaté dans quelles malheureuses circonstances, un jeune homme de 20 ans, M. Joseph Tanchon, ayant quelque peu fait la fête, pénétra, la nuit, dans la cour de M. Oscar Vanspeybrocke, et fut accueilli à coups de revolver.

Atteint de deux balles : l'une à l'épaule, l'autre à l'abdomen, l'infortuné Tanchon fut transporté à l'hôpital de Douai.

L'emplacement de la balle reçue à l'abdomen ayant été déterminée par la radiographie, le blessé fut immédiatement opéré. Après une amélioration momentanée, l'état de M. Tanchon s'aggrave subitement dans la soirée de dimanche et dans la nuit le malheureux expirait.

UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD. — Afin de donner toute son importance à la promotion de la fête fédérale qui se tiendra à Douai en 1926, il ne sera plus décerné aucune récompense fédérale à partir du 1er janvier prochain. Les propositions qui parviendront au Comité après cette date seront évidemment examinées et retenues, s'il y a lieu. Mais aucune remise officielle ne sera faite avant la fête de Douai.

Rien ne vaut le PAPIER FAYARD
Remède populaire Français, apprécié dans le monde entier pour guérir sans irriter :
RHUME, Point de Côté, GRIPPE, ENGELURE et toutes les DOULEURS. Une simple application suffit
Tᵗᵉ Pharm. par poste 4.25 Lab. DALET, 94, Bd Ballignolles, Paris

SOMME

LE PANTHEON INTERALLIÉ. — M. Briand, président du Conseil, a reçu hier matin, une délégation du Panthéon Interallié que lui a présentée M. Klotz, sénateur de la Somme.

UNE ARRESTATION POUR VOL A ABBEVILLE. — La servante de M. Barbacane, rentier à Abbeville, a été mise en état d'arrestation pour un vol de 8.000 fr. commis au préjudice de son patron. Au cours de l'interrogatoire qu'elle a subi, la bonne, Camille Depouktier, a avoué sa culpabilité.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — **Amicale des Arts.** — Section Théâtrale : Aujourd'hui mercredi 30 décembre, au siège, 108, rue des Arts, répétitions : à 18 h. 30, choeurs dames; à 20 h., choeurs hommes; à 20 h. 30, mise en scène du 1er acte, groupe d'opérette. Présence obligatoire pour tous les rôles. De service : Mme J. Baglin.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — **Eglise St-Martin.** — On nous communique la note suivante : Demain jeudi, 31 décembre 1925, à 6 h. 30 du soir, il sera chanté un salut solennel d'actions de grâces. Le Souverain Pontife désire qu'en ce dernier jour de l'année soit renouvelée la cérémonie de la Consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Nous nous conformerons à ce désir et nous invitons tous les fidèles qui le peuvent à s'unir à nous pour redire à Dieu leur reconnaissance.

Le premier jour de l'année 1926 est un vendredi : c'est donc le jour du Sacré-Cœur. Les messes seront dites aux mêmes heures que le dimanche, même la messe de midi. Le S.-Sacrement sera exposé à partir de 6 h. du matin. Le soir, à 5 h., salut et sermon. Les fidèles seront heureux de mettre l'année nouvelle sous la protection du Sacré-Cœur; ils viendront à l'heure qui leur conviendra, prier pour leur famille, pour l'Eglise et pour la France.

— **Œuvre de l'Adoration Nocturne.** — Le Comité a l'honneur d'informer les adorateurs que le salut mensuel précédant la nuit d'adoration n'aura pas lieu le 3 janvier en raison des fêtes de la nouvelle année.

MARIE BRIZARD ANISETTE

Concerts & Spectacles

TOURCOING. — **Théâtre municipal.** — Jeudi 31 décembre, à 8 h., avec le concours de Mlle Suzanne Brévil, « La Chaste Suzanne », la célèbre opérette en 3 actes, musique de J. Gilbert.

Vendredi 1er janvier, en matinée et en soirée, abonnements généraux et des matinées et soirées courant, « La Chaste Suzanne ».

Samedi 2 janvier, à 8 h., « La Chaste Suzanne ».

Dimanche 3 janvier, matinée, à 3 h., pour les adieux de Mlle Suzanne Brévil, « La Chaste Suzanne ». Le soir, à 8 h. 15, adieux de M. Dermand, « La Danse des Libellules ». La location est ouverte pour toutes ces représentations.

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — **Mercredi 30 décembre 1925.** — De 18 à 19 h. : Journal parlé par T.S.F. avec le concours de MM. Georges Ratfalovich, journaliste américain, Georges Delamare, Paul Campagne, Ch. Brouilhet, Julien Maigret, Jacques Archambault, Maurice Goulneau, Bertrand Dupeyrat, Lucien Piau. Page musicale, par Mme Simone Pineau. M. Tavano : Le cinéma, art et industrie. — De 19 h. 30 à 21 h. : Radio-concert.

RADIO-PARIS. — **Mercredi 30 décembre 1925.** — 12 h. 45 : Radio-concert Lucien Paris. — 16 h. 45 : Radio-concert organisé par l'Association des Radio-Amateurs Français. — 20 h. 30 : Radio-concert.

P.T.T. — **Mercredi 30 décembre 1925.** — 20 h. : Un quart d'heure juridique, par. M. André Saudemont. — 20 h. 15 : La vie de Paris, par M. P.-M. Glaser. — 20 h. 30 : L'art d'être pauvre, par M. Pierre Perceval. — 20 h. 45 : Chronique littéraire, par M. Marcel Hervieu. — 21 h. : Audition des principaux fragments de Ruy-Blas, drame en 5 actes, de Victor-Hugo.

ACHAT AU MAXIMUM *DIAMANTS*
Bijoux, or, argent, platine. — Orfèvrerie
Dents et dentiers même cassés. — Expertises.
HIRSCH, 37, rue Nationale, LILLE. (R. C. 929)

TRIBUNAUX

L'accident du Circuit des Routes pavées

LA COUR DE CASSATION REJETTE LE POURVOI DE M. LEPAULT

La Cour de Douai, présidée par M. Lacour et sur les conclusions conformes de M. Deransart, avocat général, a statué le 3 avril dernier, sur la nouvelle phase de l'affaire du Circuit des Routes Pavées, où M. Demesmay, cultivateur à Canchomprez et frère de M. Louis Demesmay, conseiller général, fut blessé très grièvement.

Dans une première phase, le tribunal, puis la Cour, avaient alloué 300.000 francs de dommages-intérêts à la partie civile, en condamnant le chauffeur Cauchois à deux mois de prison.

Mais après que la Compagnie d'assurances eut versé les 100.000 francs de son contrat, les patrons civilement responsables, Theressen, Lepault et Cie, sans avoir rien payé pour leur part, déposèrent leur bilan et le tribunal de commerce de Roubaix les admit de suite au bénéfice de la liquidation judiciaire où la famille du commanditaire Jonville produisait pour plus d'un demi-million.

La partie civile intenta alors contre l'un des patrons, M. Lepault, garagiste à Roubaix, une nouvelle action pénale, que la Cour de Douai a accueillie. L'amnistie étant survenue, la Cour n'a pas pu infliger une nouvelle peine, mais elle a condamné M. Lepault personnellement aux 300.000 francs de dommages-intérêts avec contrainte par corps, en fixant la contrainte à un an.

La Cour déclarait que « dans les circonstances où les faits se sont produits, le rôle que le patron, assis près du chauffeur, a joué, l'encourageant par sa présence et ne le retenant pas d'enfreindre les règles de la prudence, engage sa responsabilité pénale ».

M. Lepault s'étant pourvu en cassation, la Cour suprême a rejeté son pourvoi, déclarant que s'il est à bon droit qu'il a été retenu et que soit qu'il ait encouragé l'imprudence de Cauchois, soit qu'il l'ait simplement tolérée il a participé au délit.

Les intérêts de M. Demesmay ont été défendus par Mᵉˢ de Lauwereyns et Boulanger; ceux de M. Lepault, par Mᵉ Mollet, de la ville de Paris, et Boyer Chammard.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 29 décembre 1925

Présidence de M. Lambert

— **Violent.** — M. Charles Wilfaert, demeurant à Wasquehal, 2, rue de Roubaix, pour bris de clôture et ivresse, est condamné à un mois d'emprisonnement et 5 fr. d'amende.

— **Vols.** — Pour vol d'oignons, Rio Cencherent, marchand de légumes, 45 ans, demeurant à Lille, est condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

— **Pour avoir acheté, pour une somme de 50 fr., une bicyclette qu'il savait avoir été volée,** Charles Vanstanleiste, marchand de beurre à Roncq, est condamné à quatre mois d'emprisonnement.

— **Sans feu ni lieu.** — Henri Bailleul, 41 ans, domestique à Lille, pour vagabondage et mendicité, est condamné à un mois d'emprisonnement.

— **Pour avoir volé une bicyclette et un pain,** Oscar Lallemand, 25 ans, journalier, sans domicile fixe, est condamné à un mois d'emprisonnement.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

JURY D'EXPROPRIATION

Magistrat-directeur : M. Masson, juge

— **Les travaux d'agrandissement du Cimetière de Roubaix.** — Voici quels sont les résultats des travaux du jury d'expropriation qui ont commencé lundi et qui se sont poursuivis mardi :

Propriétaire, Fabry Landry : Superficie, 160 mq, maison; offre, 30.000 fr.; demande, 238.685 fr.; allocation, 82.000 fr.; — Propriétaire, Jean Philippe : Superficie, 610 mq, terrain; offre, 9.000 fr.; demande, 83.877 fr.; allocation, 26.000 fr.; — Propriétaire, Charles Tiberghien : Superficie, 1.019 mq, maison; offre, 39.100 fr.; demande, 325.183 fr.; allocation, 140.000 francs.

Audience du mardi 29 décembre 1925

Présidence de M. Lambert

— **Procès sociale-communiste.** — Tel est du moins l'aspect qu'ont revêtu les débats d'une simple affaire de résiliation de bail qui a été plaidée hier devant la deuxième chambre du Tribunal civil de Lille.

M. Agache Mahieu, demourant à Tourcoing, 12, rue du Calvaire, avait loué à M. Verkindère, en sa qualité d'administrateur de la Coopérative « La Fraternelle », un immeuble situé à Roncq, rue de Lille, 164, par un bail en date du 13 octobre 1919. L'immeuble avait été loué pour installer les bureaux de la coopérative « La Fraternelle », et du syndicat du parti socialiste unifié. Le propriétaire demande aujourd'hui la résiliation du bail, parce que ce n'est plus le parti socialiste unifié qui occupe les locaux, mais le parti communiste. D'autre part, des bals et des séances cinématographiques avaient été donnés dans l'immeuble et M. Agache Mahieu avait prévu, lors de la conclusion du bail, un usage plus grave des locaux loués. Enfin, des travaux de transformation n'auraient pas été effectués suivant l'esprit du bail et un baraquement, non conforme aux conventions aurait été édifié. Une sommation faite par le propriétaire d'avoir à empêcher les réunions communistes étant restée sans effet, il se décide aujourd'hui à demander la résiliation du bail, pour les motifs indiqués plus haut.

La coopérative fait répondre que le parti communiste n'a fait que reprendre la succession du parti socialiste unifié, conformément à la décision du 18e Congrès National de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (S.F.I.O.) tenu à Tours en 1920. Le parti socialiste, continue la coopérative, ne porte que sur les lèvres la doctrine du parti ouvrier, tandis que le parti communiste la porte sur ses lèvres, dans son esprit et dans son cœur. Enfin, aux termes du bail, paraît-il, un bâtiment avait été réservé à « La Fraternelle » pour qu'elle puisse y faire ce que bon lui semblerait.

D'autre part, un syndicat, une coopérative, un parti, forment une « Maison organique » dont une des missions est d'instruire et de former ses adhérents, suivant la méthode préconisée par Gagau, dans son livre : « L'art au point de vue sociologique » et la Coopérative, en installant dans ses locaux un appareil cinématographique et en donnant des séances, n'a fait qu'affecter ces locaux à un usage normal et nécessaire à son action. Pour les danses organisées dans le local, un seul bal fut donné le jour du 1er mai et la Coopérative, sur intervention de M. le Président, demande à établir la véracité de cette allégation et aussi que, dans l'espace de cinq années, quatre séances cinématographiques seules furent données sous la présidence d'un délégué de la Confédération Générale du Travail.

D'ailleurs, conclut-on, le parti unifié était en 1919 un parti extrémiste et le propriétaire le sachant, ne peut s'étonner si le parti communiste, continuateur du parti unifié, parti extrémiste lui aussi, a pris la succession du parti socialiste dans les locaux.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

LA TRAGIQUE EXPLOSION D'HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN

M. Richard, juge d'instruction, qui avait ouvert une information contre X..., à la suite de la tragique explosion d'un engin de guerre qui a fait plusieurs victimes à Hallennes-lez-Haubourdin, vient de clore son instruction par une ordonnance de non-lieu. L'enquête a, en effet, révélé que seule l'imprudence des victimes avait été cause de l'explosion de l'obus.

CHANGE AU PAIR EN BELGIQUE
Pas patriotisme, l'HOTEL OSBORNE, Digue de Mer, OSTENDE, prend l'argent français au pair. Vous y trouverez bon accueil. Propriétaire : A. Demouhière. 17357

BELGIQUE

LA GRÈVE DES MINEURS N'AURA PAS LIEU

Les mineurs du Borinage, par 7.058 voix contre 4.907 ont décidé l'acceptation des propositions transactionnelles des patrons.

INONDATIONS

La Meuse et la Sambre enflent à nouveau. La Lesse, la Lomme, le Bocq, l'Eau d'Heure, l'Eau Noire, l'Eau Blanche débordent. Esneux, Tilff et Angleur, Aywalle, Jemeppe sont inondés. De Dinant à Givet, les rives de la Meuse sont sous eaux.

La ligne de chemin de fer entre Charleroi, Namur et Liége est coupée par les eaux, ce qui cause d'importants retards des communications sur cette ligne.

UN DÉRAILLEMENT A WALZIN

Trois victimes

Le train de voyageurs 4.071, venant de Bertrix, qui quitte Houyet pour Dinant à 5 h. 31 du matin, a déraillé près de la station de Walzin, par suite d'un éboulement qui s'est produit sur la voie.

La machine, le tender et le fourgon ont versé, et la première voiture a été enfoncée. Le mécanicien souffre d'une violente commotion cérébrale, le chauffeur est blessé aux jambes. L'ouvrier Herbiet, de Houyet, qui se rendait à son travail à la filature de Leffe, a été blessé aux pieds. Les autres voyageurs en ont été quittes pour la peur.

UNE MENUISERIE INCENDIÉE

Un violent incendie a détruit, dans la nuit de lundi à mardi, la menuiserie mécanique de J.-B. Dolluck, au Kœvyver (hameau de Dilbeek).

Les dégâts s'élèvent à 250.000 francs.

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION
LES CHAMPIONNATS DU NORD
(GROUPE A)

Le grand match : Stade-Racing

C'est dimanche prochain, à 14 h. 15, sur le magnifique terrain d'honneur du Stade Roubaisien, au Pont-Rouge, que se déroulera le fameux derby local : Stade-Racing ! Ce match rappelle bien des souvenirs. De tous temps, il présenta un énorme intérêt et fut suivi par la grande foule.

Le match de dimanche s'annonce plus palpitant que jamais. En effet, le Racing et le Stade possèdent une équipe brillante, qui a obtenu cette saison, de beaux résultats dans la compétition régionale. Des deux côtés la confiance règne, c'est donc que les deux formations doivent se valoir sensiblement. Les sportsmen qui feront le déplacement du Parc Cordonnier peuvent être certains d'assister à un match longtemps indécis; disputé avec acharnement et correctement. Nous disons correctement, car nous avons que de part et d'autre, l'on s'efforcera, tout en faisant l'impossible pour vaincre, de pratiquer du beau jeu, exempt de toute brutalité.

Afin de permettre à la partie de se dérouler normalement, les dirigeants stadistes prient les spectateurs de conserver pendant tout le match une attitude digne. Des mesures sévères seront prises contre les énergumènes qui provoqueraient le moindre désordre.

Un service spécial de tramways fonctionnera à partir de 13 h. Prix des places : Populaires, 2 fr.; premières, 4 fr.; tribune couverte, 6 fr.

Sporting-Club de Douai contre Union Sportive Tourquennoise

Le dernier match aller des Championnats du Nord appelle à se rencontrer, rue de Gand, à Tourcoing, le Sporting-Club Douaisien et l'Union Sportive Tourquennoise.

Promu en division d'honneur cette année, Douai fait des prouesses étonnantes, dimanche dernier, il força le Stade Roubaisien à encaisser trois buts, ce dernier ne marquant qu'une fois; c'est une référence de premier ordre. Au classement général par deux points d'avance, Douai devance son prochain adversaire. Tourcoing gagnant, les deux équipes se trouveraient à égalité de points, mais les Douaisiens ne l'entendent pas ainsi et leur meilleur team se présentera sur le Stade Albert Promentin avec la ferme intention de remporter la victoire.

La partie commencera à 14 h. 15 précises; l'arbitre désigné pour cette palpitante rencontre est M. Diedens.

(3e DIVISION)

Olympique Roncquois bat Stade Unionisto Croisien par 4 buts à 1

Match joué à Croix, le matin à 10 h. A la mi-temps, Roncq joue contre vent et les deux équipes dominent tour à tour : Légères supériorité de l'O.R. qui marque un but de belle facture. Croix manque d'égaliser sur penalty, arrêté magistralement et d'une façon superbe par le keeper roncquois. Peu après, Croix égalise et la mi-temps arrive. Après les citrons, Roncq, favorisé par le vent, domine maintenant; quatre corners contre Croix ne donnent pas de résultat. Pendant cette seconde mi-temps, les Roncquois marquent trois buts, imparables et la fin sera sifflée sur le score de 4 à 1 en faveur de l'O.R. Bon arbitrage de M. Chantraine, du S.U.C.

AMICALE DES ARTS DE ROUBAIX. — Aujourd'hui, à 19 h. 30, au siège, Maison Jules, rue Neuve, réunion des Commissions administrative et de football. Les capitaines d'équipes sont invités à cette réunion.

SPORTING-CLUB WATTRELOSIEN. — Aujourd'hui, à 8 h., réunion pour la sous-commission et les équipiers. Formation des équipes 1, 2 et Juniors pour le 3 janvier. L'équipe 1 jouera contre l'A.S. Hellemmes, à Wattrelos. Les indisponibles sont tenus d'avertir.

BASKET-BALL

AUX SECRETAIRES. — Mercredi 30, à 7 h., chez M. Choquet, 117, rue de la Gare, Roubaix, réunion de la sous-commission des arbitres. Tous les arbitres et candidats sont priés d'y assister. Dimanche 3 janvier, au terrain du Football-Club, sous la direction de M. Derry, second examen d'arbitre.

DEMANDES DE MATCHES. — Football-Club de Roubaix. — Ses diverses équipes pour le 3 janvier, le matin, sur son terrain. Ecrire de suite à M. Mesplont, 45, rue de la Ruche, Roubaix.

PREPARATION MILITAIRE

ECOLE ROUBAISIENNE D'E. P. ET DE P. M. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au Palais de Justice, entraînement général pour les anciens et les jeunes, tout le monde muni de ses habits de sport. Vendredi et dimanche, à l'occasion du Nouvel-An, il n'y aura pas cours.

CYCLISME

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE, DE ROUBAIX. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale.

HIPPISME

LES COURSES DE VINCENNES du 29 décembre

Prix de Beurbonnais (monté, 8.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Ames II (P. Gilton), 69.00 et 21.00; 2e, Ange Gardien (L. Dumeutier), 26.00; 3e, As du Jour (Guérouli), 14.00. — Pas couru : Ambitieux, Agité, Alpha VI, Agamemnon, Amande, Xantine.

Prix de Crosilly (attelé, 8.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Uperus (Verrièle), 41.50 et 16.00; 2e, Urdos (Berley), 82.00; 3e, Umble (Lebouchet), 19.50. — Pas couru : Villageoise, Uncle Tom, Débarqueur, Jeséphat, Ut Vivéré, Ukraine, Thiérache, Udland.

Prix de Provence (monté, 8.000 fr., 2.350 m.) : 1er, Valmy Wilkes (Guérouli), 25.50 et 12.50; 2e, Violette Blanche (Pottier), 17.00; 3e, Romano (Verrèle), 22.50. — Pas couru : Vermouth, Vent d'Ange, Valeur II, Vasyltska, Vieux Pin II, Vertueux, Vantadour, Ville de Carentan, Vativa, Justine.

Prix Jacques Dizy (attelé, 30.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Aline Harris (L. Hénaut), 24, Anita IV (P. Gilton); 3e, Ange Pitou (Guérouli). — Pas couru : Arlette, Allah, Aléria.

Prix de Limermont (monté, 10.000 fr., 2.600 m.) : 1er, Torpille (A. Beurroubille), 23.00 et 12.50; 2e, Roxelane (L. Pottier), 12.50; 3e Unité d'Or (Riaud) 35.50. — Pas couru : Un Soir, Un Caïd, Ulysse, Toute Bonne, Ramadan, Taïaut, Tréfane.

Prix de Champagne (attelé, 10.000 fr., 2.500 m.) : 1er, Serano (Tchorkassof), 34.00 et 15.00; 2e, Usufruit (Crudde), 16.50; 3e, Rita (Choisselet), 32.00. — Pas couru : Thalie, Tourterelle Blanche, Ténébreuse, Wallis V, Uncle Tom, Servon, Canaille, Sammy, Souvenir, Uchourron, Usta, Uebeck V, Sans Gêne, Volnay, Saint André, Tonville.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Marché à terme de Roubaix-Tourc⁴

LAINE PEIGNEE « TYPE UNIQUE »

Mardi 29 décembre 1925

A ROUBAIX

	Cotes	Achet.	Vend.
	—	—	—
Janvier	52.00	52.00	—,—
Février	52.50	52.50	—,—
Mars	53.00	52.50	—,—
Avril	52.75	52.75	—,—
Mai	52.75	52.75	—,—
Juin	53.00	53.00	—,—
Juillet	53.00	53.00	—,—
Août	53.00	53.00	—,—
Septembre	53.00	53.00	—,—
Octobre	53.00	53.00	—,—
Novembre	53.00	53.00	—,—

Affaires traitées : 2.000 kil. sur mars à 53.00; 2.000 kil. sur avril à 52.75.

A TOURCOING

	Cotes	Achet.	Vend.
	—	—	—
Janvier	52.50	52.50	—,—
Février	53.00	53.00	—,—
Mars	53.00	53.00	—,—
Avril	53.00	53.00	—,—
Mai	53.00	53.00	—,—
Juin	53.50	53.50	—,—
Juillet	53.50	53.50	—,—
Août	53.50	53.50	—,—
Septembre	53.50	53.50	—,—
Octobre	53.50	53.50	—,—
Novembre	53.50	53.50	—,—

Affaires traitées : Sur Janvier, à 52.50.

Office de compensation des opérations de change à terme et de liquidation

(Institué près de la Banque Nationale Française du Commerce extérieur)

COURS DU MARDI 29 DECEMBRE 1925

	Cours de base	1 mois	2 mois	3 mois
Londres	130.92	Rep. 0.13	0.29	0.25
New-York	26.985	Rep. 0.035	0.055	0.05
Italie	108.65	Dép. 0.05		
Suisse	522.25	Rep. 0.50	1.25	1.25
Prague	79.84			

Marché à terme des changes à Anvers

COURS DU MARDI 29 DECEMBRE 1925

	Liv. st.	Fr. franç.	Dollars	Marks
2e quinz. déc.	107.00	82.10	22.065	
2e quinz. févr.	107.55	82.40	22.185	
2e quinz. mars	107.82	82.55	22.245	

(Communiqué par la Caisse internationale de Liquidation d'Anvers).

LAINES. — Le Havre, 29 décembre. — Tendance facile. — Décembre, 16.90; janvier, 16.86; février, 16.70; mars, 16.70; avril, 16.70; mai, 16.70. Les autres mois sont incotés.

CAFES. — Le Havre, 29 décembre. — Clôture. — Tendance soutenue. Ventes nulles. — Décembre, 665; janvier, 656; février, 649,25; mars, 628; avril, 624.50; mai, 604; juin, 591; juillet, 583; août, 577.25; septembre, 565; octobre, 559.50; novembre, 554.50.

SUCRES. — Paris, 29 décembre. — Clôture. — Tendance faible. — Courant, 236.50, payé; janvier, 225, payé; 3 de janvier, 227, payé; 3 de février, 229.50 à 230; 3 de mars, 232.50, payé. Cote officielle. 224.50 à 226.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 29 (Clôture)

Blés. — Tendance calme. — Base de liquidation, 136; courant, 136, plus-value, 1.50, payé; prochain, 136, plus report, 2.50, acheteur; janvier-février, 136, plus report, 3.00, acheteur; 4 de janvier, 136, plus report, 4.00, acheteur; mars-avril, 136, plus report, 4.50, acheteur.

Farines. — Tendance sans affaires. — Base de liquidation, 172; courant, 172, nominal; prochain, 172, report, 1.00, nominal; janvier-février, 172, plus report, 1.00, nominal; 4 de janvier, 172, plus report, 2.00, nominal; mars-avril, 172, plus report, 3.00, nominal.

Avoines noires. — Tendance faible. — Base de liquidation, 106; courant, 106, plus-value, 1.25 à 1.50, vendeur; prochain, 106, nominal; janvier-février, 106.50, payé; 4 de janvier, 110.75 à 111; mars-avril, 113.25, payé.

Avoines diverses. — Tendance sans affaires. — Base de liquidation, 106; courant, 106; prochain, 104; janvier-février, 105; 4 de janvier, 106; mars-avril, 107. Tous nominaux.

Seigles. — Tendance sans affaires. — Base de liquidation, 98; courant, 98; prochain, 99; janvier-février, 10; 4 de janvier, 100; mars-avril, 100. Tous nominal.

Huile de lin. — Tendance sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 505; prochain, 500; 4 premiers, 500; 4 de mai, 495. Tous nominaux.

Colza. — Tendance sans affaires. — Disponible, incoté; courant, 630; prochain, 625; 4 premiers, 620; 4 de mai, 580. Tous nominaux.

MARCHE AUX VEAUX DE LA VILLETTE du 29 décembre 1925. — Amenés, 57; vendus, 57. — On cote : Au kilo (viande nette) : 1re qual., 11.10; 2e, 11.20; 3e, 9.50; prix extrêmes, 8.90 à 13.10. — Au kilo (poids vif) : 1re qual., 7.00; 2e, 6.72; 3e, 5.32; prix extrêmes, 4.89 à 7.80. — Tendance bonne.

ROUBAIX. — Vente à la criée du Minck. — Journée du 29 décembre 1925. — Harengs, 120 kil., 0.23 à 0.27 la pièce; Colins noirs, 100 kil., 3.00 le kilo; Limandes, 150 kil., 3.00 le kilo; Merlans, 180 kil., 2.50 le kilo; Moules, 200 kil., 4.00 le kilo.

MARCHE DE COURTRAI du 28 décembre. — Pommes de terre jaunes, 35 fr.; beurre, au kilo, 17 à 17.50; œufs, par pièce, 0.90 à 0.95; carottes, par botte, 0.60; chicorées de Bruxelles, 2.75; choux, pièce, 0.60; navets, kilo, 0.40; céleris, botte, 0.50; poireaux, botte, 0.50; pommes, kilo, 1.90 à 22.25. — Vaches (prix moyen sur pied) : 4.18; génisses, 4.45; taureaux, 4.08; bœufs, 4.45. — Lapins, kilo, 6.00; poulets, pièce, 13 à 15 fr.; poules, 10 à 13 fr.; pigeons, 3 à 6 fr.; canards, 12 à 15 fr.; oies, 17 à 20 fr.; lièvres, 25 à 30 fr.

SITUATIONS
procurées aux personnes qui suivent par correspondance le cours de STENO-DACTYLO, COMPTABILITÉ, DESSIN, DROIT ou REPRÉSENTATION, etc.. Location de machines à écrire, à sténographier et de phonographes pour apprendre l'Anglais. — ECOLE PIGIER de PARIS, 53, Rue de Rivoli. 13847

BOURSE DE LILLE

du mardi 29 décembre 1925

VALEURS EN HAUSSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours du jour.)

Aniche, action, 1.080—1.094. — Anzin, act., 1.000—1.106. — Béthune, 10e, 356—363. — Brusy, 2680—2.689. — Marles, 446—449. — Ostricourt, 1.049—1.051. — Thivencelles, 231.50—237.50. — Vicoigne-Nœux, 525—526. — Aciéries Blanc-Misseron, 185—203.50. — Ateliers Chantiers France, 153—163. — Arbel, 178—180. — Fives-Lille, 1.306—1.319. — Aciéries Nord-Est, 206—209. — Matériel Transport, 99.50—100. — Wauquier, 135—135.50.

Bustenari, action, 236—243; part, 454—464. — Dabrowa, cap., 602—603. — Franco-Polonaise, action, 501—508; part, 1.745—1.749. — Grabownika, action, 178—179.50; part, 770—772. — Industrielle Pologne, part, 288—289. — Karpathes, part, 1.750—1.800. — Milano, part, 112—113. — Omnium Pétroles, part, 2.209—2.285. — Raffinerie Pétrole, action, 456—458. — Silva Plana, part, 2.080—2.100. — Comptoir Industriel Linier, 920—925.

VALEURS EN BAISSE

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours du jour.)

Albi, part, 2.285—2.280. — Béthune, 3.740—3.735. — Bruay, 10e, 271.75—269. — Carvin, 840—835 — Courrières, 672—670. — Crespin (Nord), 273—269. — Dourges, 798—797. — Escarpelle, 1.690—1.685. — Ferfay, 460—455. — Lens, 349—346.50. — Liévin, 288.50—285.50. — Lœgny-lez-Aire, 789—780. — Denain-Anzin, 1.360-1.331.

Dabrowa, jouiss., 328—325; part, 906—905. - Financières Pétroles, action, 444—440. — Karpathes, action, 191—190. — Monte-Carlo, act., 369—366; part, 135—133. — Omnium Pétroles, action, 463—458. — Potok, action, 375—354. — Silva Plana, action, 230—226. — Wankowa, action, 435—420. — Agache fils, 725—710. - Kuhlmann, 448—444. — Tiberghien, action, 559.50—555; part, 2.350—2.340; 1/5e part, 481-480.

VALEURS STATIONNAIRES

Albi, action, 593. — Blanzy, 680. — La Clarence, 379. — Liévin coup. 30, 8.600. — Vendin-lez-Béthune, 160. — Crédit du Nord, 510. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 990. — Franco-Belge Matériel Chemin de fer, 790. — Senelle-Maubeuge, 745.

Industrielle Pologne, action, 212. — Lille-Bonnières, action, 110; part, 1.349. — Milano, action, 228. — Wankowa, part, 210. — Zagorz, action, 100. — Vermynck, 136.

(Communiqué par le Crédit du Nord.)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
Gérard GOFFIN, *Entrepreneur*
48, Rue de l'Epeule. — Tél. 52
Maçonnerie. — Plafonnage. — Béton armé.
Travaux d'Entretien et de Réparations
Références de 1er ordre. - Prix modérés. 33385